

RENCONTRE AVEC LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Le 20 novembre 2009, vingtième anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant, Monsieur Nicolas SARKOZY, Président de la République, a réuni au palais de l'Elysée l'ensemble des acteurs du monde associatif engagés dans la promotion et la défense des droits de l'enfant.

Le président de l'UNASEA, Michel DESMET, a rappelé à cette occasion l'intérêt que porte l'Union à la création rapide du fonds de financement institué par la loi du 5 mars 2007 et au défenseur des enfants, tout en attirant l'attention du Président de la République sur quatre thèmes essentiels liés à l'accueil, à l'accompagnement et à l'insertion de l'enfant (Cf. www.unasea.org).

Entouré de Madame Michèle ALLIOT-MARIE, Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et de Madame Nadine MORANO, secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité, Monsieur Nicolas SARKOZY a répondu aux inquiétudes et interrogations des associations et s'est notamment arrêté sur les deux points qui faisaient débat :

- A propos du Fonds de financement de la Protection de l'Enfance, il a confié à son conseiller, Monsieur Raymond SOUBIE, l'étude des conditions de mise en place d'un fonds dont la création semble avoir été retardée jusqu'à présent par des difficultés d'ordre juridique. Le président de l'UNASEA a rappelé l'objectif premier de ce fonds destiné à manifester l'intérêt de l'Etat pour ce qui concerne la prévention et l'innovation.
- Sur le devenir du défenseur des enfants, le Président de la République a insisté sur la création du poste de défenseur des droits, institué à la suite de la réforme constitutionnelle et qui disposera désormais de pouvoirs étendus pour sauvegarder les droits de toutes les catégories de citoyens. Attentif aux demandes qui lui ont été soumises, il a toutefois accepté le principe de la création, aux côtés du défenseur des droits, d'une personnalité compétente dans le domaine de l'enfance et clairement identifiée.

En conclusion, l'UNASEA a rappelé l'engagement de l'ensemble des membres du groupe d'appui (www.reforme-enfance.fr) et les propositions qui devraient être au cœur des débats d'éventuels Etats Généraux. Elle marque d'autre part son étonnement sur les termes du communiqué officiel publié à la suite de la rencontre du 20 novembre et qui évoque un « nomadisme des familles » qui nécessiterait un « contrôle des services sociaux », thème qui n'a pas été évoqué lors de cette rencontre avec le chef de l'Etat et qui ne saurait l'être dans ces termes.

Contact presse : Michel FRANZA (Tél. 01.45.83.50.60)